

## Communiqué de presse de la FLAMG asbl

### Tiers payant social obligatoire

En date du 24 septembre 2014, l'AG de la Flamg asbl a pris position quant à l'obligation, en 2015, du tiers payant social (TPS) pour certains groupes cibles sociaux suite à la loi du 27 décembre 2012. Son mode d'application doit encore être élaboré. Comme les syndicats médicaux, nous sommes opposés à cette mesure obligatoire du TPS qui est non équitable socialement.

De l'avis unanime des membres, l'application aveugle du TPS sera source de :

- surconsommation suite à la gratuité apparente du système avec en plus risque d'abus des appels en nuit profonde et durant la période de garde.
- d'une dévalorisation symbolique du médecin généraliste (vaut moins qu'un croissant)
- d'une perte de 1,70 € à 7,70 € par consultation au cabinet médical :
  1. 3% en frais administratif via un organisme de tarification
  2. perte du ticket modérateur pouvant aller de 4% à 25% sur le prix d'une consultation, les patients se contentant de ne donner qu'une vignette.

L'informatisation probable de ce TPS obligatoire ne sera pas à la portée d'une bonne partie des MG. Plus d'un a déjà des difficultés à suivre les modifications et implémentations incessantes de leur DMlg.

Il faut savoir aussi que pour les enfants en bas âge, les lecteurs de cartes ne fonctionnent pas. En VAD nous ferons comment ? Quid quand les patients n'ont pas leur carte d'identité lors de la consultation ?

Nous demandons avec force à tous les responsables en haut lieu de bien évaluer les modalités pratiques de ce TPS obligatoire. S'il est appliqué à l'aveugle, il fera fuir plus d'un MG du système curatif allopathique alors qu'il faudrait au contraire maintenir le maximum de MG arrivant en fin de carrière.

Pour l'AG de la FLAMG asbl

Dr. Monique Motquin  
Secrétaire FF

Dr. Christian Waxweiler  
Président FF

Dr. Johan Sterkendries  
Past-Président